

Le partenariat éducatif en pratique

«Il ne fait pas de sens d'éduquer un enfant sans prendre en compte les personnes les plus importantes dans sa vie» Tina Bruce

L'article «Le partenariat éducatif en pratique» parut dans Kanner am Fokus 01/2016 illustre la mise en pratique de la coopération entre professionnels et parents. Voici une check-list pour télécharger avec un éventail de propositions.

Vous pouvez soit télécharger l'édition Kanner am Fokus 1/16 sur www.arcus.lu sous download ou bien commander la version imprimée via kanneramfokus@arcus.lu.



LE PARTENARIAT ÉDUCATIF EN PRATIQUE

Offre	existe déjà	souhaité	pas prioritaire
1. Les débuts du partenariat éducatif			
1.1 La structure se présente : première prise de contact			
- Soirée d'information et d'orientation pour les parents			
- Porte Ouverte pour présenter la structure et le concept pédagogique			
- Visite d'observation dans un groupe avec un échange ultérieur			
- Entretien d'inscription			
- Visite(s) préalable(s) dans le futur groupe de l'enfant			
1.2 La phase de familiarisation			
- Un éducateur de référence est désigné pour chaque enfant.			
- Les premiers jours, l'enfant rend visite à son groupe pour une petite heure, toujours en présence d'un parent.			
- La première séparation a lieu à partir de la 4 ^{ème} journée.			
- La durée des séparations augmente doucement, tout en respectant le rythme de l'enfant.			
- Le processus de familiarisation est documenté précisément.			
- À la fin de la phase de familiarisation, un entretien de bilan a lieu entre l'éducateur/-trice de référence et les parents.			
2. La crèche et la maison relais, un endroit pour parents et familles			
2.1 Faire en sorte que les parents se sentent les bienvenus			
- Le milieu d'accueil dispose d'un espace aménagé pour les parents, invitant ces derniers à s'installer et à se sentir à l'aise.			
- Lors des moments où les parents amènent ou récupèrent leurs enfants, ils ont le droit d'accéder aux espaces fréquentés par leurs enfants.			
- Occasionnellement, les parents sont les bienvenus pour passer du temps dans le milieu d'accueil de leur enfant après accord préalable de la personne / de l'équipe investie de l'accueil.			
- Des enquêtes de satisfaction auprès des familles sont faites avec une régularité à définir.			
2.2 Informations et documentation pour les parents (dans plusieurs langues)			
- Concept pédagogique de la structure			
- Revues pédagogiques, articles intéressants			
- Panneau d'informations concernant la structure			
- Informations sur des événements, manifestations ou expositions intéressantes pour familles (loisirs)			
- Large éventail de brochures présentant différents services au Luxembourg			
- Documentation sur le cadre de référence national de l'éducation non formelle			
- Mur de documentation sur le vécu des enfants dans son accueil avec des photos actuelles expressives			
- Expositions de livres et de matériel ludique			
2.3 Créer un lien entre le vécu en famille et celui dans le milieu d'accueil			
- Les enfants ont le droit d'amener leur objet transitoire personnel.			
- Chaque enfant a un album de photos personnel.			
- La famille de chaque enfant est représentée sur un mur des familles.			

Offre	existe déjà	souhaité	pas prioritaire
- Dans un endroit précis, l'enfant a le droit de garder des objets personnels et de les utiliser au besoin.			
- Des mots clés sont affichés à l'entrée du milieu d'accueil (p.ex. « Bienvenu ») dans toutes les langues parlées par les familles afin de valoriser et respecter les différentes langues de familles.			
3. Permettre aux parents de gagner une impression du quotidien de leur enfant dans son milieu d'accueil			
3.1 Outils de base pour la communication individuelle entre parents et professionnels			
- Échanges quotidiens courts entre professionnels et parents			
- Rendez-vous fixés à l'avance pour entretiens et échanges			
- Contacts téléphoniques (réguliers ou selon besoin)			
- Transmission écrite d'informations importantes concernant des événements particuliers			
- Journal de bord pour chaque enfant, circulant entre la famille et le milieu d'accueil			
- Des portfolios sont réalisés pour chaque enfant, documentant le vécu et le développement de l'enfant.			
- Des vidéos sont utilisées pour documenter l'évolution et les intérêts personnels de l'enfant ainsi que pour offrir aux parents une impression plus approfondie sur le quotidien de l'enfant dans la structure.			
3.2 Communication et échange avec des groupes de parents			
- Soirées pour tous les parents d'enfants fréquentant le milieu d'accueil			
- Soirées pour les parents d'un groupe d'enfants			
- Soirées thématiques (p.ex. les enfants et les médias)			
- Offre occasionnelle pour parents comme plateforme d'échange et d'information (p.ex. petit-déjeuner pour parents, after-work)			
- rencontres rythmées à caractère informel (p.ex. une fois par mois « Elterncafé »)			
- Groupes de paroles pour parents (avec ou sans accueil d'enfants)			
- Groupe de jeux pour parents et enfants			
4. Les parents, acteurs dans la structure et pour les besoins de la structure			
4.1 Offres spécifiques pour/avec la collaboration des parents et familles			
- Planification, préparation et réalisation commune d'activités et manifestations particulières			
- Propositions d'activités ou de sorties avec les familles			
- Cours organisés par l'équipe de la structure pour parents et enfants			
- Participation des parents lors d'installations et d'aménagements pour les enfants (p.ex. aménagement d'espaces de jeux)			
- Participation des parents lors d'activités en groupe			
- Accompagnement des groupes lors de visites à l'extérieur			
- Projets nécessitant la participation des parents comme p.ex. visites du lieu de travail des parents, démonstration de connaissances parentales particulières			
- Activités pour petits groupes d'enfants, encadrés par l'équipe avec la participation des parents (p.ex. poterie, pâtisserie)			

Offre	existe déjà	souhaité	pas prioritaire
- Après-midis de bricolage ou de jeux			
- Travaux réalisés en commun (jardinage, petites rénovations, ...)			
4.2 Engagement politique par rapport à la commune			
- Les parents représentent les intérêts du milieu d'accueil à l'extérieur.			
- Les parents représentent les intérêts des enfants .			
- Les parents s'échangent et collaborent avec les associations de parents, groupes d'initiative, associations et structures d'aide aux familles.			
5. Les professionnels, garants pour un partenariat éducatif de qualité			
5.1 Réflexion et communication dans l'équipe			
- Le partenariat éducatif est thématiqué régulièrement lors des réunions d'équipes d'une manière bienveillante et respectueuse.			
- Une évaluation régulière sur les différentes formes de collaboration a lieu.			
- De nouveaux projets avec/pour les parents sont définis régulièrement.			
- Une bibliothèque professionnelle riche et variée sur le sujet, ainsi que d'autres formes de documentation sont à disposition de l'équipe.			
- Formation continue régulière			